



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION GENERALE

BUREAU DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

MANIFESTATIONS AERIENNES

Dossier suivi par :
☎ 04 84 35 43 18/ 43 30/ 43 20

pref-autorisations-aeriennes@bouches-du-rhone.gouv.fr

FORMULAIRE A REMPLIR POUR TOUTE DEMANDE DE LACHER DE BALLONS

Les demandes de lâcher de ballons doivent être parvenues au bureau de la Police Administrative (voir coordonnées mentionnées ci-après) au plus tard **quinze jours** avant la date prévue de la manifestation.

Toute requête formulée hors délai ne pourra être traitée.

Formulaire à renvoyer à :

Préfecture des Bouches-du-Rhône
Direction de l'Administration Générale
Bureau de la Police Administrative
Manifestations Aériennes
Place Félix Baret
CS 80001
13282 Marseille Cedex 6

e-mail : pref-autorisations-aeriennes@bouches-du-rhone.gouv.fr

oo

Nom et prénom de l'organisateur :

Coordonnées exactes de l'organisateur (adresse, adresse électronique, téléphone, télécopie) :

Date prévue pour le lâcher :

Heure précise pour le lâcher :

Lieu de l'activité (**adresse complète** et précisions telles que : rue, place, stade, école...) :

Nombre de ballons lâchés :

Motif :

Nom, prénom et signature de l'organisateur :

Date :